



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



**Groupe de la Banque Africaine de
Développement (BAD)**

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU PROMOVILLES

Date de l'avis : ~~03 octobre~~ **30 septembre** 2019
Secteur : Transport
Référence de l'Accord de prêt : 2000200001002 du 13 avril 2017
N° du Projet : P-SN-D00-05

1 Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de Consultant pour le renforcement des capacités du personnel du PROMOVILLES.

2 Les services de consultant ont pour objet de renforcer les compétences du personnel de l'organe d'exécution du PROMOVILLES en passation des marchés et en gestion des projets routiers. Ils devront permettre de mieux outiller le personnel sur les différentes procédures de passations des marchés des bailleurs de fonds, sur la conception, le dimensionnement et la gestion des projets routiers.

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités techniques du personnel du PROMOVILLES. Plus spécifiquement, il s'agira d'assurer la formation sur les thématiques :

- ✓ Passation des marchés de Travaux et Prestations intellectuelles
- ✓ Gestion des litiges et contentieux dans les marchés publics
- ✓ Études Économiques des projets routiers initiation au logiciel HMD4
- ✓ Formation sur le dimensionnement des projets routiers

3 À cet effet, le recrutement se fera en deux missions :

- ❖ **Mission 1** : Recrutement d'un consultant pour la formation du personnel de l'organe d'exécution pour les modules suivants :
 - ✓ Passations des marchés de travaux et Prestations intellectuelles
 - ✓ Gestions des litiges et contentieux dans les marchés publics
 - ❖ **Mission 2** : Recrutement d'un consultant pour la formation du personnel de l'organe d'exécution du PROMOVILLES dans les modules suivants :
 - ✓ Études Économiques des projets routiers et initiation au logiciel HMD4
 - ✓ Formation sur le dimensionnement des projets routiers
- 4 Les missions seront conduites par des cabinets qualifiés et présentant une riche expérience en matière d'élaboration de modules de formations et d'animation de sessions de formation, dans le domaine de la passation des marchés et/ou de la conception et du dimensionnement des projets routiers.
- 5 Les missions sont prévues pour une durée de 5 jours par modules, en prestations espacées. La durée du contrat de chaque module est de 1 mois calendaire.
- 6 L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, propositions d'une équipe d'experts qualifiés, etc.). Les candidats peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
- 7 Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux règles de procédures du décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014, portant code des marchés publics et sur la base de **la sélection basée sur les qualifications des consultants (SQC)**. La grille d'évaluation des propositions est établie ci-après :

❖ **Mission 1 : (100 points)**

A. Qualification du Cabinet

- a. **Qualification générale du cabinet dans le domaine de la Passation des marchés en général notée sur 15 points (5 points par référence pertinente)**
- b. **Expériences pour des missions similaires** (Expérience en matière de formation sur la passation des marchés et/ou sur la gestion des litiges dans les marchés public) **noté sur 25 points (5 points par référence pertinente).**

NB : Les références non accompagnées d'une attestation de service fait ne seront pas acceptées. Concernant les sessions de formation avec les Instituts, la référence correspond à l'année scolaire.

B. Qualification du personnel pour conduire la mission (notée sur 60 points)

- ✓ **Un (1) expert en passation de marchés : notée sur 30 points.**
 - **Qualification générale (9 points) :**
 - Qualification : Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac+4/5 ou équivalent en droit, gestion, économie, ingénierie, administration (**3 points**)
 - Copie diplôme légalisé fourni : 3 points
 - Copie diplôme légalisé non fourni : 0 point
 - Expérience professionnelle : Avoir quinze (15) ans d'expérience en qualité de Spécialiste ou expert en Passation des Marchés dans le cadre de projets financés par l'État du Sénégal ou les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, BAD, BID, UE, etc.) : (Expérience ≥ 15 ans = **6 points** ; 10 ans ≤ Expérience < 15 ans = **3 points** ; Expérience < 10 ans = 0 point)

- **Expérience spécifique (21 points) :**
 - Avoir réalisé au moins trois (3) missions de formations en passation des marchés (soit **7 points** par mission réalisée).
- ✓ **Un (1) expert formateur en gestion des litiges et contentieux :** Titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac+5 ou équivalent, droit, économie, ingénierie, administration ou dans tout domaine jugé pertinent et pouvant justifier d'au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle **notée sur 30 points.**
 - **Qualification générale (9 points) :**
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac+5 ou équivalent, en droit, économie, ingénierie ou autre pertinent (**3 points**)
 - Expérience professionnelle d'au minimum quinze (15) ans en qualité de Spécialiste ou expert en Passation des Marchés, juriste formateur en gestion des contrats, ...): (Expérience \geq 15 ans = **6 points** ; 10 ans \leq Expérience < 15 ans = **3 points** ; Expérience < 10 ans = **0 point**)
 - **Expérience spécifique (21 points) :**
 - Avoir réalisé au moins trois (03) missions de formation dans la prévention et la gestion des litiges et contentieux dans les marchés publics (soit **7 points** par mission réalisée)

❖ **Mission 2 (100 points)**

A. Qualification du Cabinet

- a) **Qualification générale dans le domaine de formations similaires** (dimensionnement et/ou étude économique des projets routiers) **notée sur 15 points (5 points par référence pertinente)**
- b) **Expériences pour des missions similaires** (Expérience en matière de formation sur le dimensionnement et/ou l'étude économique des projets routiers) **noté sur 25 points (5 points par référence pertinente).**
 - Expérience dans l'animation de sessions de formation sur le dimensionnement et/ou l'étude économique des projets routiers (**5 points** par référence pertinente).

NB : Les références non accompagnées d'une attestation de service fait ne seront pas acceptées. Concernant les sessions de formation avec les Instituts, la référence correspond à l'année scolaire.

B. Qualification du personnel pour conduire la mission (notée sur 60 points)

- ✓ **Un (1) Ingénieur spécialisé en conception et dimensionnement de projets routiers (noté sur 30 points).**
 - **Qualification générale (9 points) :**
 - Qualification : Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 au moins, Ingénieur de conception en Génie civil ou équivalent ; (**3 points**)
 - Copie diplôme légalisé fourni : 3 points
 - Copie diplôme légalisé non fourni : 0 point
 - Expérience professionnelle : Avoir quinze (15) ans d'expérience en qualité d'Ingénieur de Conception/Formateur : (Expérience \geq 15 ans = **6 points** ; 15 ans \leq Expérience < 10 ans = **3 points** ; Expérience < 15 ans = 0 point)
 - **Expérience spécifique (21 points) :**

- Avoir réalisé avec satisfaction des sessions de formation dans le domaine de la conception et du dimensionnement des chaussées (soit **7 points** par référence pertinente).
- ✓ **Un (1) Ingénieur spécialisé dimensionnement des projets routiers (noté sur 30 points).**
 - **Qualification générale (9 points)**
 - Qualification : Être titulaire d'un diplôme niveau Bac + 5 au moins, Ingénieur de conception en Génie civil ou équivalent ; (**3 points**)
 - Copie diplôme légalisé fourni : 3 points
 - Copie diplôme légalisé non fourni : 0 point
 - Expérience professionnelle d'au minimum dix (10) ans dans le domaine du dimensionnement des projets routiers : (Expérience ≥ 15 ans = **6 points** ; 10 ans ≤ Expérience < 15 ans = **3 points** ; Expérience < 10 ans = 0 point)
 - **Expérience spécifique (21 points) :**
 - Avoir réalisé avec satisfaction trois (3) sessions de formation au moins dans le domaine du dimensionnement des projets routiers (soit **7 points** par référence pertinente) ;

NB : Les références non accompagnées d'une attestation de service fait ne seront pas acceptées. Concernant les sessions de formation avec les Instituts, la référence correspond à l'année scolaire.

Les CV des experts clés proposés devront être signés par les concernés. Les CV non signés ne seront pas évalués et recevront la note zéro (0).

Un cabinet peut soumissionner pour la mission 1 et/ou la mission 2. De même, les experts peuvent participer à un ou plusieurs soumissions.

A la suite de l'évaluation des dossiers de candidatures, le candidat classé 1^{er} pour chaque mission sera invité à formuler une proposition technique et financière avant la négociation du contrat.

8 Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables, aux heures suivantes : 9 H 00 à 17 H (heure locale).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x F, Fann Résidence,
BP : 25 242 Dakar-Fann.**

Tel: (+221) 33 869 07 51

Fax : (+221) 33 864 63 50

**E-mail : ageroute@ageroute.sn, mldiop@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn,
adiokhane@ageroute.sn;**

9 Les expressions d'intérêt doivent être déposées **sous plis fermé** au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **22~~15~~ octobre 2019** à **11~~0~~ heures 30 minutes précises** (heure locale) et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de Consultant pour le renforcement des capacités du personnel du PROMOVILLES.** »

10 La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE